

INTERVIEW

du directeur de la résidence « Les chalets du Prariand »

Le Lien Social est parti à la rencontre de M. Arnaud MEUNIER, directeur des chalets du Prariand.



Le Lien Social : Pouvez-vous nous parler de la résidence du Prariand ?

M. ARNAUD MEUNIER : C'est un magnifique site, découvert par la CRPCEN dans les années 60, situé à 1160 m d'altitude sur la commune de MEGÈVE. L'hôtel a ouvert ses portes en 1964 sous l'impulsion d'un architecte éminent ayant bâti la moitié de Megève et inspiré la forme de nombreux chalets hauts savoyards : Henry Jacques LE MEME.

Niché sur une superficie de 4 hectares, au milieu des alpages, l'hôtel domine le Val d'Arly et a une vue imprenable sur le village de MEGÈVE et le Mont-Blanc.

Le site se compose d'un hôtel familial de 52 chambres accueillant de 1 à 4 personnes : single, double, triple et familiales, d'une résidence locative de 16 appartements et de nombreuses infrastructures (piscine, sauna, tennis...). Situé à deux kilomètres du centre du village, les clients peuvent profiter de la beauté du village de MEGÈVE, et bénéficier des différents services de l'hôtel.

Le Lien Social : Que peut-on découvrir aux alentours de l'hôtel ?

M. ARNAUD MEUNIER : Tout d'abord, MEGÈVE n'est peut-être pas la plus grande des stations de montagne, mais certainement celle qui a su le mieux préserver son authenticité : « la montagne chic à vivre version charme ». Le domaine Évasion Mont-Blanc n'a cependant pas à rougir de ses 450 km de pistes de ski ! Le village enneigé est simplement merveilleux l'hiver avec ses balades en calèche dans les rues piétonnes ou en chiens de traîneaux entre les sapins.

À quelques dizaines de kilomètres : l'aiguille du midi, la mer de glace, CHAMONIX et la magie du Mont-Blanc. L'été, les activités sportives et ludiques sont aussi de rigueur : des sentiers de randonnées pour tous les niveaux, des pistes de VTT aménagées se fondent au décor, la piste de luge d'été fait le bonheur des enfants... Golf, équitation, spéléologie, parapente, il y en a pour tous les goûts, tous les sens, toutes les humeurs. Et puis à moins

d'1h30 du village, vous pouvez découvrir le charme d'ANNECY ou du village médiéval d'YVOIRE...

Le Lien Social : Et pour cet hiver, y-a-t-il des nouveautés ?

M. ARNAUD MEUNIER : Afin de faciliter l'organisation de séjours en hiver, la réception de l'hôtel propose à ses clients de réserver les forfaits de ski en amont du séjour. De plus, les horaires des navettes (gratuites) entre l'hôtel et le centre de MEGÈVE, s'adaptent aux horaires d'ouverture des pistes et aux cours de ski. En fin de journée les enfants peuvent être pris en charge pour que les parents puissent se détendre avant une soirée conviviale ou raffinée autour du feu de cheminée.

Le Lien Social : Un petit mot sur vos équipes ?

M. ARNAUD MEUNIER : L'équipe des chalets du Prariand fait toujours en sorte de laisser des souvenirs impérissables à ses clients... Nous essayons d'innover, de créer, de surprendre. Cet été, des membres du personnel ont mis en place un spectacle de feu lors des soirées des 14 juillet et 15 août pour le plus grand bonheur des vacanciers : cracheur de feu, bolas et bâtons du diable avec le soleil



couchant sur le Mont-Blanc, la soirée offrait un panorama de rêve.

Pour tout renseignement ou toute réservation, vous pouvez consulter le site de la CRPCEN rubrique les autres actions/les offres de vacances ou directement depuis le site de Vacances Bleues (www.vacancesbleues.fr). La CRPCEN tient à remercier les agents de Vacances Bleues et M. Arnaud MEUNIER, directeur des chalets du Prariand, pour leur disponibilité. ●

ZOOM

Réductions pour les ressortissants de la CRPCEN

Si vous êtes ressortissant de la CRPCEN, vous bénéficiez d'une réduction de **12 %** lors de votre réservation pour tout séjour dans l'une des 4 résidences de vacances de la Caisse (la résidence Delcloy, la Villa Caroline, les chalets du Prariand et le domaine de l'Agréou).

Sous réserve de remplir **les conditions d'attribution définies**, vous pouvez bénéficier de **5 % de réduction complémentaire** sur le prix de votre séjour sur les 4 résidences citées ci-dessus, sur envoi au service action sanitaire et sociale de votre facture originale acquittée, de la copie de la déclaration préremplie de revenus 2013 de l'ensemble des membres composant le foyer et de la copie de l'avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013 de l'ensemble des membres composant le foyer.

Sur les autres produits du catalogue Vacances Bleues, vous avez droit à une remise commerciale de 5 % lors de votre réservation (hors voyages, croisières et produits partenaires de Vacances Bleues). ●